

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE
RÉGIE INTERMUNICIPALE GEANT**

Le vingt-unième jour du mois de juin deux mille-vingt-trois se tenait, à 19h00, à l'Hôtel de ville de Normandin, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T.

SONT PRÉSENTS :

Mme Sylvie Coulombe, présidente et représentante de Saint-Thomas-Didyme
M. Vincent Beckert, représentant de Girardville
Mme Marlène Deschesne, représentante de Saint-Edmond-les-Plaines
M. Isabelle Thibeault, représentante d'Albanel

EST ABSENT :

M. Jean Morency, vice-président et représentant de la Ville de Normandin

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière
M. Jerry Piquette, directeur général p.i.

1.- Ouverture de la séance

Madame Sylvie Coulombe souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes-ressources.

2.- Administration

2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles

71-06-2023

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

9.1) Emploi étudiant – Aide financière en coopération intermunicipale

2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 mai 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

72-06-2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marlène Deschesnes, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2023.

2.3) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 01 juin 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 01 juin 2023 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

73-06-2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 01 juin 2023.

2.4) Suivi au procès-verbal

Le nouveau logiciel de masse, en sécurité civile, sera déployé en septembre prochain. Le camion de Saint-Thomas-Didyme a été envoyé à un ferrailleur.

2.5) Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun

2.5) Liste des comptes de mai 2023

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a analysé tous les comptes de mai 2023 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mai 2023, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

74-06-2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marlène Deschênes, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mai 2023 pour un montant 122 011.43 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intercommunale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

2.6) États financiers au 31 mai 2023

La secrétaire-trésorière présente les états financiers au 31 mai 2023.

3.- Sécurité Incendie

3.1) Statistiques du service incendie

Le rapport des statistiques du service incendie est présenté par M. Jerry Piquette. Il mentionne qu'il a eu 11 interventions en mai 2023 sur notre territoire.

4.- Sécurité civile

5.- Administration

6.- Urbanisme et environnement

6.1) Nomination – Inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QU'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement est vacant depuis le 28 avril dernier à la Régie;

75-06-2023

Il est proposé par Madame Isabelle Thibeault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE nommer Madame Anny-Claude Boily-Maltais, inspectrice en bâtiment et en environnement pour la Régie intercommunale GEANT à partir du 03 juillet 2023;

D'octroyer son taux horaire selon l'échelle salariale en vigueur dans le contrat de travail des employés de la Régie.

7.- Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable

8.- Sécurité et Bien-être du milieu de vie

9.- Affaires nouvelles

9.1) Emploi étudiant – Aide financière en coopération intermunicipale

76-06-2023

Il est proposé par Mme Marlène Deschenes, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser l'engagement d'un emploi étudiant dans le cadre du programme d'aide financière en coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité – Optimisation des ressources GEANT de quelques heures par semaine.

10.- Correspondance

10.1) Ville de Normandin – Inspecteur en bâtiment et en environnement

La correspondance est déposée aux archives.

10.2) Municipalité de Saint-Thomas-Didyme – Inspecteur en bâtiment et en environnement

La correspondance est déposée aux archives.

10.3) Municipalité de Saint-Edmond-les-plaines – Inspecteur en bâtiment et en environnement

La correspondance est déposée aux archives.

10.4) Ville de Normandin – Premiers répondants

La correspondance est déposée aux archives.

10.5) Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines – Premiers répondants

La correspondance est déposée aux archives.

10.6) Municipalité de Saint-Thomas-Didyme – Premiers répondants

La correspondance est déposée aux archives.

10.7) Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines – Acceptation règlement emprunt 15-2023

La correspondance est déposée aux archives

10.8) Municipalité de Girardville – Coopération intermunicipale – services techniques – Travaux publics

La correspondance est déposée aux archives

10.9) Municipalité de Girardville – Acceptation règlement emprunt 15-2023

La correspondance est déposée aux archives

10.10) Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines – Coopération intermunicipale – services techniques – Travaux publics

La correspondance est déposée aux archives.

10.11) Municipalité de Saint-Thomas-Didyme – Acceptation règlement emprunt 15-2023

La correspondance est déposée aux archives.

10.12) Municipalité de saint-Thomas-Didyme – coopération intermunicipale – services techniques – Travaux publics

La correspondance est déposée aux archives.

10.13) Municipalité d’Albanel – Acceptation règlement emprunt 15-2023

La correspondance est déposée aux archives.

10.14) Municipalité d’Albanel – Coopération intermunicipale – Services techniques – Travaux publics.

La correspondance est déposée aux archives.

12.- Période de questions

Aucune question

13.- Prochaine séance

La prochaine assemblée est le 20 juillet 2023 à 19h00 à l'Hôtel de ville de Normandin.

13.- Levée de l'assemblée régulière

77-06-2023

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h14.

Nadia Genest
Secrétaire-trésorière

Sylvie Coulombe
Présidente

Je, Sylvie Coulombe, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Coulombe
Présidente